



Wallonie

Ville de Charleroi
N/REF : CPURB/2017/0633

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Madame Assunta STEFANO Rue de la Ferme 4 à 6180 Courcelles, représentée par Monsieur Luigino STEFANO, a introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Sentier des Moutons 21 à 6044 Roux et cadastré 19 B 686 G, 19 B 686 K, 19 B 688 M.

Le projet est de type : régularisation de la construction d'une véranda, salle de bains, garage et deux débarras accolés au volume principal, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecart au Schéma d'Orientation Local, référencé 52011-PCA-057-01, approuvé par A.R. du 02/12/1966, pour les motifs suivants :

- Les volumes secondaires (salle de bains et garage) ainsi que la véranda ne sont pas conformes à la destination de la zone de voirie dans laquelle ils sont établis ;
- Les annexes débarras sont situées dans la zone capable réservée à l'habitat ;
- Le parement des débarras en blocs de béton au lieu de briques chaulées ou non, pierre naturelle ou artificielle, moellons, enduit au ciment blanc ou de ton neutre ;
- La couverture de toiture des débarras en tôles ondulées au lieu de tuiles, ardoises naturelles ou artificielles de teinte sombre. - Ecart du schéma d'orientation local

L'annonce de projet se déroule du 05/07/2018 au 27/08/2018. Elle est neutralisée du 16 juillet 2018 au 15 août 2018 ; durant cette période, le dossier ne pourra être consulté, des réclamations et observations écrites ne pourront pas être formulées et aucune explication ne pourra être fournie.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTREE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 107BIS** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Hublet Stéphane.
Téléphone : (tel. : 071/86.40.09), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer entre le 13/07/2018 et le 15/07/2018 et entre le 16/08/2018 et le 27/08/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 26/06/2018.

Le Directeur général f.f. ,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Directeur



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Ornella CENCIG
8ème Echevin

CONTACT
Hublet Stéphane
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63